

Procès-verbal de la 4e rencontre du Conseil d'établissement 2014-2015  
École Vinet-Souigny  
Tenue le jeudi 29 janvier 2015 à 19 h

**1. Ouverture de la rencontre à 19 h**

**2. Étaient présents :**

<u>Direction</u> :	Karl Da Silva Nancy Boyer
<u>Enseignantes</u> :	Manon Gélinas Claude Lachapelle Lyne Archambault
<u>Personnel du service de garde</u> :	Lucie Gauthier
<u>Personnel de soutien</u> :	
<u>Parents</u> :	Caroline Gagner Sophie Desnoyers Jacinthe Dagenais Patrick Bédard

Absence :

Marie-Andrée Bissonnette  
Marie-Ève St-Aubin  
Stéphane Charest  
Marie-Josée Roy

**3. Questions du public**

Monsieur Ould Saïd demande à la direction d'où viennent les statistiques de réussite des élèves.

Monsieur Da Silva informe que les statistiques sont à partir du logiciel Lumix.

**4. Adoption de l'ordre du jour  
(CE 2014-2015 –852)**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Présences
3. Questions du public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2014
6. Affaires découlant du procès-verbal
7. Correspondance
8. Comité de parents
9. Information de la direction
10. Sorties, activités
11. Salon du livre
12. Montant facultatif pour activités
13. Convention de gestion et plan de réussite
14. Révision budgétaire
15. Autres sujets
  - 15.1 Inscription du préscolaire
  - 15.2 Froids hivernaux
16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Jacinthe Dagenais d'adopter l'ordre du jour  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **5 Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2014 (CE 2014-2015 –853)**

Il est proposé par Patrick Bédard que le procès-verbal du 16 décembre 2014 soit approuvé y corrigeant quelques coquilles soit :

Coquilles : Andrée

Point 6 : ...bien qu'il y en ait une.

Point 10 : À la première phrase, on devrait plutôt lire 92 % des élèves étaient en réussite en lecture et 85 % en écriture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6 Affaires découlant du procès-verbal**

Aucun sujet

## **7 Information de la présidence et correspondance**

Aucune correspondance n'a été reçue. Des informations concernant le défi « Bougeons ensemble » sont transmises, notamment que le défi aura lieu à St-Constant cette année et qu'il y aura un parcours de 1 kilomètre d'offert.

## **8 Comité de parents**

À la dernière réunion du 7 janvier, il a principalement été question du comité EHDAA et de l'élaboration de plans d'intervention pour les élèves concernés. Il est possible qu'une formation soit de nouveau offerte ou qu'un moyen d'information soit établi afin de publiciser ladite information. Des discussions sur les commissaires parents et le redécoupage ont eu lieu. Or, selon les informations obtenues par le Comité de parents, la priorité serait la fusion des commissions scolaires et non le redécoupage et donc aucune action n'aurait été entreprise à ce jour ou ne devrait avoir lieu avant les deux prochaines années.

Finalement, il est rappelé que la date limite pour la soirée des bénévoles est en février. Monsieur Da Silva suggère Madame Bouillon, qui a été notre présidente au CE durant plusieurs années. Cette suggestion est approuvée par tous.

## **9 Clientèle de l'école (surplus)**

La commission scolaire a décidé de fonctionner autrement, en offrant une rencontre commune le 23 février à L'Aquarelle pour l'ensemble des CE. Il y aurait des démarches pour la construction d'une nouvelle école à St-Constant, le tout sous réserve de la disponibilité d'un terrain, ce qui expliquerait les délais requis pour le redécoupage.

Ainsi, pour la rentrée 2015, nous aurons à déplacer des groupes et/ou des élèves. Cette année, il risque d'y avoir 2 à 3 groupes qui seront transférés. Une révision des critères est effectuée, plus particulièrement à l'égard du point 11. Une indication à l'effet que les élèves n'ayant pas de fratrie seront priorisés pour le transfert lorsque possible a été ajoutée, étant entendu que cela ne peut avoir pour effet de sortir du bassin pour le transfert d'élèves.

**10 Sorties, activités  
(CE 2014-2015 –854)**

Parc Montcalm : 18 juin, préscolaire sauf le groupe à Piché Dufrost, 6 \$, Total de 50,25 \$ par élève.

Cours de gardien averti : 24 avril 2015, soit lors d'une journée pédagogique, 38 \$ par enfant.

IL EST PROPOSÉ par Lucie Gauthier d'approuver la sortie et l'activité préscolaire énumérées :  
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**11 Salon du livre**

Le salon aura lieu le 25 mars 2015 au gymnase.  
Le fait qu'une partie des profits sera remise à l'école sera indiqué dans le communiqué transmis aux parents.

**12 Montant facultatif pour activités  
(CE 2014-2015 –855)**

Il s'agit de la lettre de sollicitation aux parents pour le paiement d'une somme de 10 \$ sur une base facultative.

IL EST PROPOSÉ par Claude Lachapelle d'approuver tel que soumis la demande pour les services facultatifs payables qui sera transmise aux parents.  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13 Convention de gestion et plan de réussite  
(CE 2014-2015 –856)**

Il s'agit du document relatif aux objectifs et moyens contenus dans la convention de gestion pour l'année 2015.

IL EST PROPOSÉ par Caroline Gagner d'approuver la convention de gestion et le plan de réussite, tel que présentés, les enseignants s'inscrivant en dissidence quant aux cibles en pourcentage.  
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**14 Révision budgétaire (service de garde et école)**

Budget service de garde :  
**(CE 2014-2015 –857)**

Le nombre réel d'inscriptions est de 320 enfants alors que 240 enfants avaient été prévus, d'où l'augmentation substantielle de l'allocation et de la contribution des parents. Toutefois, l'allocation par élève est passée de 820 \$ à 690 \$. Nous avons également obtenu une subvention de 37 077 \$ pour une éducatrice classe principale, subvention qui n'avait pas été confirmée lors du budget initial. La dépense principale est reliée aux salaires qui sont directement proportionnels au nombre d'élèves, incluant un ajout en conciergerie.

Il est proposé Manon Gélinas d'adopter le budget révisé 2014-2015 du service de garde tel que présenté.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Budget de l'école :

**(CE 2014-2015 –858)**

L'augmentation des allocations est due à deux subventions qui n'étaient pas confirmées au moment du budget initial, soit pour le MPIA et le plan d'action en lecture. Le transfert du service de garde est plus important, vu le nombre d'élèves plus important qui fréquentent ce service.

Au niveau des dépenses, quelques augmentations ont été effectuées, notamment au niveau de l'ouverture d'une 3<sup>e</sup> année, l'accueil, le soutien à l'apprentissage en français, le coût pour les produits ménagers, les mauvaises créances, le plan de réussite éducative et le plan d'action sur la lecture à l'école.

Le volet investissement couvre autant les sommes pour le service de garde que pour l'école. Ce montant inclut notamment une subvention pour du matériel numérique et une dépense équivalente reliée.

Il est proposé Lyne Archambault d'adopter le budget révisé 2014-2015 de l'école tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**15 Autres sujets**

**15.1 Inscription au préscolaire**

La période d'inscription offerte du 9 au 13 février est limitée de 9 h à 15 h. Malheureusement, ce travail est effectué par les secrétaires et il n'est pas possible d'imposer une charge plus lourde en dehors des heures normales de travail de celles-ci.

**15.2 Froids hivernaux**

Il est question du document transmis par Santé Canada. Il est demandé si les températures indiquées incluent le facteur vent. Il est expliqué que selon les chartes, à partir de -25 °C au thermomètre et -28 °C avec facteur vent, les élèves demeurent à l'intérieur. La température est vérifiée juste avant la sortie des élèves et une décision est prise. Également, lorsque la température est trop près de la limite, les élèves demeurent à l'intérieur.

**16 Levée de l'assemblée**

**(CE 2014-2015 –859)**

IL EST PROPOSÉ par Patrick Bédard que l'assemblée soit levée à 21h05

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Patrick Bédard, président

Karl Da Silva, directeur